

DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 13.061

L'An deux Mille Treize, le 25 mars, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 19 mars 2013

DATE D'AFFICHAGE

Le 19 mars 2013

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CHABASSE, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme DUVERGER, M. LABIA, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme SERRE, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. SIMONNET représenté par M. REVOLAT  
M. CAU représenté par Mme DOUMECQ  
M. GUIARD représenté par Mme MAIRE  
M. PATRUX représenté par M. FILOCHE  
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS  
Mme ROY représentée par Mme DAUZIDOU

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : Mme DESCHANP, M. LAPOUGE, M. MEGLIO, M. SERVIT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 29

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : REGIE A PERSONNALITE MORALE ET A AUTONOMIE FINANCIERE DU CENTRE EQUESTRE DE ROYAN - MODIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORTEUR : Mme DOUMECQ

VOTE : 4 ABSTENTIONS  
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Par une délibération en date du 19 juin 2010, le Conseil Municipal a désigné Madame Elisabeth FAUQUET-MOLL, Conseillère Municipale, comme membre du Conseil d'Administration de la Régie à personnalité morale et à autonomie financière "Centre Equestre de Royan".

Par un courrier en date du 17 février 2013, Madame Elisabeth FAUQUET-MOLL a fait part de sa démission du Conseil Municipal, pour raison professionnelle.

Madame Jackie DUVERGER ayant été installée Conseillère Municipale en remplacement de Madame Elisabeth FAUQUET-MOLL, il est proposé de la désigner comme membre du Conseil d'Administration de la Régie du Centre Equestre de Royan.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le règlement intérieur de la Régie à Personnalité morale et à autonomie financière "Centre Equestre de ROYAN"
- Après en avoir délibéré,

#### DECIDE

- de désigner Madame Jackie DUVERGER Conseillère Municipale, comme membre du Conseil d'Administration de la Régie à personnalité morale et à autonomie financière "Centre Equestre de Royan", en remplacement de Madame Elisabeth FAUQUET MOLL.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 26 mars 2013

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Bernard GIRAUD